

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2018

Présents : Mr Claude CAVALLINI, maire, Mr Alexandre MICHALET, adjointe, Mrs Frédéric PANSARD, Pascal COURTOIS, Cyril GRECARD, Jean-Marie DROMARD, Mmes Morganes NIVOT, Suzie DECOSTER, Laetitia MICHALET.

Absent : Mr Alexandre DESBORDES excusés

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

1 VOTE DES RESTES A REALISER 2017

Sont reportés :

<u>DEPENSES</u>	<u>OPERATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
	TRAVAUX FORESTIERS	1 000 €
	VEHICULE ET MATERIEL	10 665.18 €
	BATIMENTS	23 640.07 €
	TERRAIN DE JEUX	8 845.65 €
	CIMETIERE	28 000 €
	INFORMATIQUE	7 302 €
	AMENAGEMENT VILLAGE	29 378.50 €
	ACCUEIL RECEPTION	11 863 €
<u>RECETTES</u>	<u>OPERATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
	REVITALISATION FORET	2 707 €

Les restes à réaliser sont votés à l'unanimité.

2. DELIBERATION POUR AVENANT DE BAIL EMPHYTHEOTIQUE

Le conseil vote à 9 voix pour, le conseil vote pour ce changement à condition d'avoir l'avis d'un notaire (pas de risques financiers pour la commune)

3.DELIBERATIONS POUR GARANTIES FINANCIERES DES EMPRUNTS

Pris par la SEMCODA pour les Logements (Ancienne Fromagerie). Ces garanties de prêt sont de 80% par le Département et 20% par la commune, soit 94 920€ de garantie pour la commune. Le Conseil vote pour à 7 voix 1 contre et 1 abstention.

4. RPI ECHALLON-BELLEYDOUX (semaine à 4 jours)

A l'unanimité, le Conseil vote pour le retour de la semaine à 4 jours à l'école Publique Echallon-Belleydoux et informe des changements d'horaire : 8h30-12h et 13h45-16h15.

5. PERMIS DE CONSTRUIRE ET C.U

-Permis déposé par Mr Serge CAVALLI

-CU déposé par Mr Antoine DEPIERRE (rectification apportée par rapport à l'accès de la parcelle D 323 dont l'accès est sur une parcelle communale). Il faut proposer une vente de terrain pour l'accès plus qu'une servitude.

- DP PARDONNAT Fabien

6 .DIVERS

- Vendredi 2 février aura lieu la 1^{ère} réunion sur les Entrées de Village à 14heures à la mairie
- Sur le site Internet : gazette et comptes-rendus vont être mis en ligne
- Les ventes de bois vont être faites en unité de produit
- Sou des Ecoles : les enfants de CM vont faire du porte à porte pour la vente de cases de tombola. Le tirage au sort aura lieu le 18 mars 2018 au Carnaval
- La Commune demande à l'ONF le relevé des cubages de l'affouage par affouagiste
- La Commune compte 324 habitants au dernier recensement
- Noms des Salles en location de la mairie : Recto pour la salle équipée cuisine et Verso pour la grande salle
- Prix de l'eau : pour 120m3/an, cela coutera 7€ de plus en 2018 puis 3€ de plus de 2019 à 2022 puis 2€ jusqu'en 2027
- L'attribution de compensation pour la commune est de 62 361 € en 2018 soit une baisse de 1.35% par rapport à 2017
- Service militaire volontaire pour les jeunes de 18 à 25 ans (sans formation et sans emploi). Renseignements en mairie.

Fait à Belleydoux le 2 février 2018

Mr Claude CAVALLINI, Maire de Belleydoux